



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Deux écoles de la Commission scolaire des Phares reçoivent des Prix de reconnaissance Essor

Rimouski, le 9 octobre 2014 – La Commission scolaire des Phares est très fière de faire savoir que les deux écoles récipiendaires des Prix de reconnaissance Essor régionaux, pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, sont les écoles du Grand-Pavois–de Saint-Yves, pour la représentation théâtrale *L'Empress of Ireland ou une tragédie près de chez nous*, et des Cheminots–de l'Envol, pour le projet *Les boules de Les Boules*. Le 29 septembre dernier, chacune s'est vu remettre une bourse de 2 000 \$ conjointement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Elles font partie des 21 écoles qui ont reçu ce prix au Québec et qui sont finalistes en vue de la remise des prix nationaux. L'événement aura lieu à l'Assemblée nationale du Québec en février 2015. Un grand prix de 10 000 \$ et neuf autres prix secondaires seront alors distribués parmi les finalistes.



Dans l'ordre habituel, Mme Véronique Dupuis, représentante du SHMP; M. Louis Landry, représentant du MCCQ; Mme Isabelle Banville, enseignante; M. Jean-Pierre St-Pierre, directeur de l'école du Grand-Pavois–de Saint-Yves; et Mme Geneviève Côté, représentante du MELS (photo TC Media, Thérèse Martin).

L'école du Grand-Pavois–de Saint-Yves a réalisé un spectacle théâtral d'envergure mettant en action ses 94 élèves, qui ont confectionné les décors, joué et chanté. *L'Empress of Ireland ou une tragédie près de chez nous* a donné aux enfants l'occasion de découvrir un pan de l'histoire régionale et d'en apprendre sur la navigation, de même que sur la production d'une pièce de théâtre. « L'équipe a reçu l'aide d'une professionnelle du théâtre et la collaboration de l'ensemble du personnel a permis de mener le projet à bon port. Nous sommes très fiers de ce spectacle : tous les enfants y ont participé et les conseils de la scénariste et metteuse en scène en ont fait une

production de qualité », a mentionné M. Jean-Pierre St-Pierre, directeur de l'école du Grand-Pavois.



Dans l'ordre habituel : M. Patrick Leclerc, directeur de l'école des Cheminots-de l'Envol, M. Louis Landry, représentant du MCCQ, M. Philippe Cavanagh, enseignant, accompagné d'une élève, et Mme Geneviève Côté, représentante du MELS (photo TC Médias, Thérèse Martin)

Le projet *Les boules de Les Boules* consistait à réaliser la conception, la fabrication et la mise en marché de balles de jonglerie. Les élèves ont pu se familiariser avec les arts du cirque et développer leurs aptitudes entrepreneuriales. Leur entreprise, *Les boules de Les Boules*, pourra fournir des balles de jonglerie aux écoles du Québec et à certains commerces bas-laurentiens. « MM. Philippe Cavanagh et Loïc Fauteux, enseignants, ont su encadrer les ambitions de leurs élèves pour les amener à réaliser ce projet peu commun, qui a d'ailleurs été récompensé lors de la dernière finale nationale du Concours québécois en

entrepreneuriat », a commenté M. Patrick Leclerc, directeur de l'école des Cheminots.

« Les projets primés ont permis aux élèves d'exprimer leur créativité et de découvrir leur potentiel dans des domaines liés aux arts et à la culture. Les enseignants qui ont travaillé à ces réalisations l'ont fait par passion et par désir d'engagement pour la promotion des arts et de la culture en milieu scolaire. Toutes les formes d'expression artistique sont des occasions de mettre en branle des projets pédagogiques et les élèves y répondent merveilleusement. Nous tenons à féliciter de tout cœur nos élèves pour leur talent et notre personnel des équipes-écoles pour l'ardeur qu'il consacre à la réussite des enfants. Bon succès pour la remise des Prix de reconnaissance Essor au plan national », a tenu à souligner M^{me} Madeleine Dugas, directrice générale par intérim de la Commission scolaire.

-30-

Source : Madeleine Dugas, directrice générale par intérim
Commission scolaire des Phares
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.